

LA DEMOCRATIE AU SECOURS DE LA SECURITE : L'EXPERIENCE MALIENNE DE LA GESTION DU PROBLEME TOUAREG EST-ELLE TRANSPOSABLE A D'AUTRES CRISES AFRICAINES ?

Por Ibrahima Baba Hallassi Sidibé¹

L'écroulement du mur de Berlin s'est soldé en Afrique par l'explosion des libertés et des revendications identitaires. Parmi les Etats qui ont été secoués par les tourmentes de ce grand chambardement, prélude à la mondialisation, le Mali s'est engagé dans un processus démocratique risqué. Celui-ci est enclenché à la suite d'un rejet par les classes urbaines de la tyrannie de Moussa Traoré qui a plongé le pays dans une extrême pauvreté. La quête démocratique malienne est même devenue une nécessité eu égard aux questions de sécurité que posaient la rébellion touarègue déclenchée un peu plus tôt en 1990. Conflit à caractères multiples, à forte connotation idéologique et identitaire, il exhume une crise du discours national malien avec sa partie septentrionale.

Les lectures maliennes de la démocratie qui s'inspirent des sources philosophiques de la pax democrática inspirés de l'ouvrage *Le projet de paix perpétuelle* de Kant publié en 1795 et d'autres spécialistes (Shumpeter, Elias, Russet, Doyle), s'imposent très rapidement à une classe politique préoccupée par le risque d'implosion du pays. Le fondement de notre analyse s'inspire de l'idée selon laquelle la démocratie serait un rempart contre les fanatismes et donc un excellent outil de résolution pacifique des conflits. Cette vision libérale et éthique essaye de proscrire la guerre en proposant des alternatives de sortie de crise par le dialogue et le droit, voire l'équité. L'idée étant de définir via la démocratie, un système de valeurs visant à atteindre le gouvernement le plus représentatif. Ce qui place la question de la légitimité des gouvernants au centre de notre analyse. Notre

¹ Ibrahima Baba Hallassi Sidibé, doctorando en Ciencia Política en el Centro de Estudios sobre los Países del Sur de Burdeos, en Francia, nos presenta en este artículo hacer un análisis sobre la resolución de un viejo conflicto interno de su país, Malí. Relaciona el régimen democrático y la seguridad, para que haya tal régimen una cierta seguridad debe instaurarse en el seno nacional. Pero la seguridad que se trata aquí es la integración de una parte de la población opuesta al poder central. Para él el régimen democrático es un sistema que permite la participación a todo el mundo sin recurrir a la violencia. Analizando la gestión del problema Tuareg al que el país está enfrentado desde los años 1960 intenta de aportar respuestas a la pregunta de si el método adoptado por las autoridades malienses puede ser transponible a otras situaciones. El autor mira un país vecino, Costa de Marfil, que desde 2000 está inmerso en un conflicto interno, que implica también la ex metrópolis, Francia.

postulat de la démocratisation s'inspire des travaux de M. Bratton et Van de Walle² (1994) qui, dans une approche comparative (avec l'Amérique latine et l'Europe du Sud) ont analysé le processus de transition démocratique en Afrique. En dégagant une spécificité du processus de démocratisation africain, ils ont isolé certains freins à l'expérience démocratique comme le néo-patrimonialisme fortement ancré dans les régimes politiques subsahariens. Quant au rapport entre démocratie et résolution des conflits, il a été souligné par R.L. Skar et M. Strege³ (1992) dans leur ouvrage sur la guerre civile dans le Sahel. L'analyse qui souffrait d'ailleurs de pertinence eu égard à l'actualité brûlante du moment visait à montrer la corrélation entre les avancées démocratiques des pays sahéliens (Mali, Niger) et la baisse d'intensité de leurs conflits respectifs. Ils sont rejoints par T. Ohlson et S.T. Stedman⁴ (1994) qui dans leurs travaux sur la résolution des conflits en Afrique australe laissent entrevoir une posture optimiste : « La démocratie sort les conflits de l'ombre et les amplifie, mais cela ne veut pas dire qu'elle est la cause des conflits ». Ce paradigme est rejoint par D. Peterson⁵ (1994) qui abonde dans le même sens. Bien que la thèse soit fragile en tant que telle (cas par exemple du Rwanda où la démocratisation n'a pas empêché le génocide), elle mérite d'être approfondie et confrontée à des situations spécifiques des conflits africains. Malgré les entraves à la démocratisation avec ses risques de blocages et de dérives, l'expérience démocratique africaine est confrontée à la corruption et au néo-patrimonialisme. Les conditions insurrectionnelles de l'arrivée de la démocratie avec le renversement de la dictature de Moussa Traoré a permis un temps de limiter l'influence de ces pratiques. Selon Peterson la démocratie est le seul moyen de purger le poison étant donné qu'elle introduit une plus grande transparence et une grande responsabilité dans la gouvernance. Ce contexte dans lequel se situe l'expérience malienne de démocratisation montre l'importance de ce paradigme dans la gestion malienne du conflit touareg. Malgré ses difficultés, cette démocratisation s'est poursuivie avec la mise sur pied d'une transition et l'élection d'un président en l'occurrence Alpha Oumar Konaré. L'objet de notre étude concerne la libéralisation du jeu politique malien et son incidence sur la gestion des différents régimes qui se sont succédés durant la révolte touarègue dans le Nord du Mali. Celle-ci, de facture ancienne a éclaté en 1990 lorsqu'une partie de la communauté touarègue forte de 500.000 âmes s'est dressée contre la dictature de

² Bratton M. et Van De Walle N. (1994) « Neopatrimonialism Regimes and political transitions in Africa ». *World Politics*, 46 (4), p.453-489.

³ Skar R.L. et Strege M. « (1992) Finding Peace Through Democracy in sahelian African ». *Current History*, 91 (565), mai.

⁴ Ohlson T. et Stedman S.J. (1994) «The new is not yet born. Conflict Resolution in Southern Africa ». Washington DC, The Brookings Institution , 322p.

⁵ Peterson D. (1994) Debunking Ten Myths About Democracy in Africa, *The Washington quarterly*, 17, (3), été, p129-141.

Moussa Traoré. La particularité des touareg de part leur rattachement au monde arabo-berbère est qu'ils constituent une minorité dans l'ensemble malien et ont été victimes d'une marginalisation accrue dans un pays pauvre et enclavé. Peuplant majoritairement le Nord du Mali, les touareg partagent leur espace avec des populations sédentaires (Songhaïs, principalement, mais Peuls, Bambaras). Ils constituent également une minorité importante au Niger voisin, en Algérie, Burkina Faso et en Libye.

En effet, au moment où le pays se départit d'une situation économique et politique désastreuse, émerge une rébellion armée dans le Nord. Celle-ci réveille les vieilles frustrations du premier soulèvement de 1964 contenu par le pouvoir de Modibo Keita grâce à l'aide de l'Algérie. En 1991, bien que le contexte international ait radicalement changé, la crise pose en des termes plus nuancés une question récurrente à savoir l'intégration des touareg dans l'espace politique malien et leur place dans la construction nationale malienne. La fin de la bipolarité a coïncidé avec l'émergence d'une série de contestations en vue de l'ouverture des régimes politiques africains vers plus de liberté et de participation politiques. Au Mali, le phénomène est doublement vécu par les élites au pouvoir : d'un côté coincées entre les revendications de la rue suite aux conséquences du discours de la Baule⁶, elles doivent faire face à une rébellion éclair qui risque de faire éclater le pays et le plonger dans une guerre civile aux conséquences imprévisibles. Il convient donc de situer le contexte global de la crise et voir comment la démocratisation a contribué massivement à en cerner les contours, ensuite se posera la question de sa « transposabilité » à d'autres situations africaines.

Le contexte d'affaiblissement de l'Etat

La rébellion touarègue a constitué l'immense défi du Mali post colonial. En effet, bien avant la proclamation de l'indépendance du pays en 1960, a germé dans cette immense région sémi-désertique l'idée d'un regroupement des régions sahariennes. Ce projet, initié un temps par la France, ancienne puissance colonisatrice autour de l'OCRS (Organisation Commune des Régions Sahariennes) a canalisé les peurs de certaines élites touarègues sentant venir les décolonisations. Si les intérêts de la France à ce projet ont été explicités notamment par des spécialistes (Bourgeot, 1995 ou Baduel 1996), il en est peu occulté autour des deux autres protagonistes les élites soudanaises désireuses de

⁶ C'est en 1990 à la Baule station balnéaire de Loire Atlantique que François Mitterand prononça ce fameux discours. Il liait l'aide de la France à ses anciennes colonies proportionnelles à leur ouverture démocratique. Ce discours a été perçu par les oppositions africaines comme une avancée significative dans leurs mobilisations contre l'autoritarisme des pouvoirs prétoriens africains.

s'émanciper de la France et les chefs de tribus touareg peu soumis à la domination coloniale grâce à un particularisme culturel de nomade et de guerrier. L'échec de cette tentative de la France de créer une région autonome saharienne sous son contrôle, grâce à la vigilance des élites soudanaises comme Mamadou Konaté, Modibo Keita ou Fily Dabo Sissoko, pose le problème de l'intégration des Touareg dans la future nation malienne à bâtir. Si bien qu'en 1960, la question Touareg n'est même pas abordée lors de l'accession du Mali et du Niger à l'indépendance. Il est vrai que les circonstances de celle-ci n'étaient pas favorables à une telle discussion. Intervenue après l'échec de la Fédération du Mali dans des conditions polémiques (Campmas 1978, Guédel N'Diaye 1980, Sidibé 1996), la question touarègue est noyée dans le nationalisme malien triomphant. Si bien que se pose très vite pour la reprise des régions en main par la nouvelle administration malienne des difficultés de toutes sortes (enclavement de la région, refus de la nouvelle autorité et manque de moyens). Devant ces difficultés, l'Etat malien se remarque par sa brutalité et Modibo Keita, déçu par le rôle de la France dans l'éclatement de la Fédération, ne souhaite pas ouvrir une nouvelle brèche à la contestation de son pouvoir. En bon idéologue de la construction de l'Etat-nation malien, il considérait que les touaregs devraient trouver leur place dans la nouvelle nation malienne sur les mêmes bases que les autres communautés identitaires. Son nationalisme avait une traduction juridique dans une centralisation exacerbée héritée du jacobinisme français. Celle-ci est renforcée par le maintien des régions sahariennes comme étant des territoires militaires après l'évacuation des bases stratégiques de Kidal, Tessalit et Taoudenni en 1962 par l'armée française. Le déploiement de l'armée malienne est vécu comme une « seconde occupation » (Ag Bay et Bellil, 1986), cette fois-ci par les Bambaras sur leur région. Il est évident que la politique coloniale avait créé dans ces zones des espaces tampons qui faisaient de certaines régions du Sahara central des *no man's land* politiques échappant à tout contrôle identifié. Il faut ajouter à tous ces bouleversements les changements économiques avec l'introduction des camions, et la rigidification des frontières devenues des ressources. Le commerce transsaharien classique, seule activité importante des tribus, est distancé par un commerce clandestin international renforcé par la migration occasionnée par l'attrait des économies pétrolières de l'Algérie et de la Libye essentiellement. Ainsi éloignés du centre de l'économie malienne, axée autour du triangle Ségou, Sikasso et Kayes, les régions du Nord se sentent abandonnées par le pouvoir central identifiable que par ses appareils de contrainte comme l'administration fiscale et la force armée.

La réaction des premières autorités face au soulèvement de 1964 n'a pas tenu compte de cette complexité de la crise de cette partie du Mali. Même si les

conditions politiques ne suffisent pas à elles seules à expliquer la crise, elles y ont contribuées à la renforcer par son incapacité à offrir des services publics adéquats à la population, abandonnée dans sa majorité aux ONG. En écrasant la révolte militairement, les nouvelles autorités ont provoqué le départ massif de populations vers les pays voisins. L'intervention de l'Algérie par la fermeture de sa frontière pour la traque des rebelles est vécue comme une fatalité par les Touareg condamnés à l'errance entre des Etats préoccupés par leur intégrité territoriale. La première rébellion, du fait de son manque de cohérence et de coordination ne pouvait pas déboucher sur la négociation. Son écrasement a permis néanmoins de poser les bases d'un discours ethniciste qui sera investi par la deuxième rébellion, celle de 1991. Selon Bourgeot : « l'ensemble de ces crises fut corrélatif de la naissance d'une idéologie ethniciste qui illustre la formation d'une ethnification des communautés touarègues et qui expriment l'impossibilité d'instaurer de nouvelles relations économiques et sociales »⁷ Cette dimension, qui relève de l'instrumentalisation à des fins de mobilisation est caractéristique de beaucoup de conflits africains. L'ethnification et le discours qui lui est inhérent sont utilisés pour mettre en position de pouvoir des personnes que des Etats commencent à qualifier de voyous ou de bandits armés comme au Mali au début des hostilités.

La rébellion est déclenchée par les ishumar, les Touareg de la diaspora. N'ayant connu que l'exil, ces jeunes fanatisés par le livre vert de Kadhafi et son ardeur révolutionnaire sur les terrains chauds du Proche Orient où ils ont combattu (Liban, Palestine, et Tchad) se sont retrouvés abandonnés par leur mentor libyen dont les ambitions se sont réduites sous le poids de contraintes internationales spécifiques. Indexée par la communauté internationale, en froid avec les Etats Unis qui l'ont inscrite sur leur liste de pays soutenant le terrorisme, la Libye utilise les ishumar comme pour se rassurer de ses ambitions hégémoniques entre Algérie et Egypte. Le relâchement de grandes tensions liées à la guerre froide (Afghanistan, Bande d'Aouzou au Tchad...) l'incite à investir ses combattants dans une nouvelle cause, celle de défendre leurs droits d'exilés abandonnés par le Mali et le Niger, deux Etats pauvres sans diplomatie efficaces. Ce projet trouve un terreau fertile alimenté par les grandes sécheresses endémiques (1973 et 1985) dans la région qui déversent régulièrement des flots de réfugiés en Algérie et en Libye. Les réseaux de ces circuits migratoires ont une incidence importante sur le conflit. Les multiples contraintes ont poussé les touareg à s'adapter par une sédentarisation dans les bidonvilles aux abords des villes ou à partir par la migration. Cette dernière n'est d'ailleurs pas propre à la communauté touarègue, les autres ethnies

⁷ Bourgeot A. « *les sociétés touarègues, nomadisme, identité, résistance* », Khartala, 1995, 259 pages.

maliennes ayant été ponctuellement tentées pour résoudre certaines conjonctures spécifiques. La différence est créée par l'éloignement du centre névralgique du Mali et la perception des touareg que leur identité ne peut être reconnue dans le Mali contemporain. Les « *ishumar* » ont massivement intégré la Légion islamique de Kadhafi. Ils sont passés ainsi de chômeurs désœuvrés en révolutionnaires et la *jamahiriyya* leur avait accordé des privilèges dignes d'une citoyenneté. Ce sont eux qui ont bâti le discours politique de la rébellion, une fois de retour dans leurs pays respectifs. Une allusion est même faite à une nation touarègue dans une rhétorique bien rodée contre Bamako et Niamey. Ce que récuse Bourgeot lorsqu'il parle de nation ad hoc car selon lui, « l'idée de nation touarègue est exogène à la communauté touarègue »⁸ Fort d'un discours et d'une idéologie, les exilés doivent maintenant parvenir à convaincre les touareg locaux de se rallier à leur cause. Ce qui passe par des longues discussions autour des fêtes de retrouvailles de la diaspora avec ceux restés sur place.

Les grandes étapes du conflit et les stratégies étatiques de sa gestion

D'un soulèvement limité de quelques individus de retour au pays, le problème touareg surgit dans l'actualité avec l'attaque de Ménaka, une petite localité malienne près de la frontière nigérienne. La réaction des autorités maliennes a été prise dans la précipitation, elle cantonnait le soulèvement à un problème de banditisme de grands chemins. Ensuite l'Etat se met aux réalités d'une rébellion structurée constituée de plusieurs mouvements avec une structure fédérative les MFUA (mouvements et fronts unifiés de l'Azawad) lors de la signature du Pacte national. A ce stade, l'Etat est débordé et son armée mal encadrée aggrave son image internationale par les bavures et violations des droits de l'Homme. En reconnaissant la complexité du problème, les autorités maliennes peu après la chute de Moussa Traoré investissent massivement la stratégie de négociation et de règlement politique. Désireuses d'éviter les erreurs des accords de paix de Tamanrasset⁹ du 6 janvier 1991 marqués par la précipitation et le manque de volonté, le gouvernement de Transition multiplie les offres de règlement du conflit en misant sur une reconnaissance des mouvements touareg ce qui n'a pas eu une incidence positive sur la situation sécuritaire dans le Nord où les attaques se sont multipliées. L'élection de Alpha Oumar Konaré à la présidence et la signature du Pacte national le 11 avril 1992 ne parvient pas à ramener la paix. Plus solide que Tamanrasset, le Pacte national s'effrite devant l'incapacité des mouvements à

⁸ Bourgeot A. op.cit p360

⁹ Ville du sud algérien peuplée de touareg et proche de la frontière malienne.

contrôler leurs combattants et à éviter des dissidences. Il a permis de relégitimer l'action de l'Etat dans le conflit surtout auprès d'une frange importante de la communauté touareg les Ifoghas autour du MPA. En élargissant le problème comme étant une des causes de l'échec de la politique de Moussa Traoré et de l'aspiration légitime des touareg de défendre leur identité autrement que par la violence, le pouvoir met les mouvements devant leur responsabilités. La collaboration Gouvernement-MPA, combinée avec l'apparition d'une milice d'autodéfense des populations sédentaires, change la donne sécuritaire avec le contrôle progressif des villes ou bourgades désertées par l'Etat.

L'attaque de Ménaka : le début des hostilités 29 juin 1990

Le déclenchement de la rébellion intervient dans un contexte particulier. En effet, elle éclate dans le pays voisin, le Niger, plus fragile militairement. Les exilés de retour s'attaquent au poste de gendarmerie de Tchintabaraden où se trouvaient détenus des bandits et tuent deux gendarmes avant de s'enfuir avec des armes. Parmi les agitateurs de Tchintabaraden, se trouvaient des maliens qui réussissent avec leurs compagnons à traverser la frontière pour se réfugier à Ménaka. Bastion des Ouilliminden¹⁰, connus pour leur indocilité à l'égard de l'Etat, le pouvoir malien, « solidaire du président nigérien et surtout soucieux de préserver son propre pays de la crise »¹¹, appuie la répression énergique du Niger par des interpellations. C'est également pour libérer ces détenus que le poste de gendarmerie de Ménaka est attaqué, deux militaires maliens tués, les assaillants opérant par ailleurs un important vol d'armes. Ainsi débutent les deux rébellions, les premiers animateurs, optimistes se donnant une ambition coordinatrice sur les deux plus grands Etats sahéliens d'Afrique de l'Ouest. Pour des raisons stratégiques, cette piste est abandonnée pour une plus grande autonomie de chaque camp. Nous avons là à faire face à une crise internationale à forte connotation nationale. C'est pour cela que les réactions des deux Etats seront différentes face à la crise, chacun usant de ses moyens et expériences pour qualifier la crise et tenter de la circonscire.

Le régime de Moussa Traoré utilisa dans un premier temps, la manière forte. Qualifiés de bandits armés, les autorités renforcent la présence de l'armée dans le Nord et se lancent dans une traque systématique des responsables du mouvement. Entre-temps est apparue une coordination structurée : le Mouvement populaire de libération de l'Azawad »¹². Ce mouvement demandait l'indépendance de la partie septentrionale du Mali sous le nom de l'Azawad, vaste plateau désertique au Nord de Tombouctou. Les revendications de la rébellion pose une difficulté de taille au pouvoir contesté de Moussa Traoré. C'est ce qui explique son recours à la diplomatie, « où son règlement fut envisagé comme un simple problème de police, certes internationale, mais de police qu'à même »¹³. Sur l'initiative du Général Moussa Traoré, les Etats voisins (Niger, Algérie, Libye) tentent de trouver une solution rapide au conflit. La rencontre de Djanet, du 8 au 9 novembre 1990 entre les différents chefs d'Etat a failli capoter du fait de l'apparition de Kadhafi en

¹⁰ Un des lignages touareg autour de la région de Ménaka (Nord Est du Mali) et l'ouest du Niger. Ils combattit la France colonial avec leur chef (*aménokal*) Fihroun.

¹¹ Baduel Robert, « *le territoire entre imposition et subversion : exemples sahélo-sahariens* » in *l'International sans territoire*, Harmattan, 1996, p59

¹² L'Azawad désigne un plateau désertique au Nord de Tombouctou. Par extension, il symbolisait l'Etat que les touareg voulaient obtenir si leur action aboutissait.

¹³ Baduel, *ibidem*.

costume traditionnel touareg là où Moussa était venu chercher appui et solidarité entre voisins. Les résolutions du sommet ont été minces sur la gestion de la crise. Il s'est borné à blanchir la Libye quant aux responsabilités dans le déclenchement de la rébellion. Mais la décision la plus importante a concerné « la surveillance étroite des mouvements migratoires et frontaliers, ainsi que de réunir régulièrement les quatre ministres des affaires étrangères afin de renforcer les bonnes relations entre les Etats. »¹⁴ Djanet a constitué un camouflet pour Moussa Traoré, ses attentes de soutien dans la répression n'ont pas été entendues. Il a constitué aussi un argument de poids pour ses opposants internes pour mesurer son affaiblissement, voire sa marginalisation.

Cependant, l'internationalisation souhaitée par Bamako relevait d'un paradoxe : en effet tous les Etats avaient une conception sécuritaire de la question plus que toute autre considération. La preuve, le facilitateur algérien relevait du ministère de l'intérieur et non des affaires étrangères. La même situation était perceptible au Niger où selon Baduel, la médiation était assurée par la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure) française plutôt que le Quai d'Orsay. Le rôle de la diplomatie malienne a été de contrer les agissements de mouvements en vue d'une sécession ou d'une partition du Mali. En se définissant comme un mouvement de libération nationale¹⁵, les responsables de la rébellion ont essayé d'intimider le pouvoir malien sur leurs intentions et se donner une marge de manœuvre dans les futures négociations. La passion que dégage le conflit des deux côtés explique l'importance de l'enjeu. Pour le Mali, c'est son intégrité qui est contestée, et une expérience insolite de cohabitation sur laquelle s'est légitimée tout son discours national. Celle-ci est fait par le truchement de l'histoire pré-coloniale du pays et du sentiment d'appartenance à une même aire de civilisation façonnée par les grands empires. De l'autre côté, on insiste sur les carences de l'Etat malien, incapable de comprendre les spécificités du monde touareg qu'il n'a cessé de marginaliser. Pour cela, on utilise les relais médiatiques de l'image du touareg fier de sa culture nomade et épris d'une liberté menacée. Transformées en ressources, ces perceptions idylliques des Touareg ont servi à contrer le discours officiel malien à l'étranger notamment en Occident et dans les pays arabes où le mouvement avait de réelles sympathies. Cette faiblesse de l'Etat dans sa

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ A ses débuts certains responsables voulaient la sécession avec l'indépendance de l'Azawad vaste plateau désertique au nord de Tombouctou qui deviendrait le nom officiel de l'Etat. Mais cette stratégie fut très vite abandonnée et la rébellion devient intégrationniste c'est à dire en privilégiant des doléances plus matérielles (postes ministérielles, création de lycées dans le Nord, problème de l'emploi, suppression de la taxe sur la bétail, banque agro-pastoral, désenclavement, barrage....)

communication arrive au moment où son armée est en pleine crise, « démoralisée, mal équipée et parfois tentée par la politique de la terre brûlée »¹⁶

Ayant perdu la bataille médiatique, le pouvoir de Moussa Traoré assiste impuissant à la montée de l'insécurité se traduisant par un soutien massif de la communauté internationale à la cause de la rébellion. Cette situation a permis au général de se retrancher dans la théorie du complot et d'accepter de signer des accords de paix de Tamanrasset. Coincé entre la contestation démocratique de plus en plus virulente à Bamako et dans le Sud, et le durcissement de la rébellion par la multiplication des attaques et des escarmouches, le Général Moussa Traoré voit son pouvoir menacé de toute part. Les deux contestations suivies de mobilisations pouvaient se prévaloir d'un objectif commun, celui de se débarrasser d'une dictature épuisée par sa longévité et par sa cécité devant les événements. Les deux mouvements (armée et non armée) visaient une gestion plus rigoureuse des ressources de l'Etat et sa répartition équitable entre les régions et la libéralisation du jeu politique par le multipartisme. La stratégie de l'armée face au risque de division de ses moyens de coercition a été de fermer le front Nord en investissant massivement le front du mouvement démocratique. C'est ce qui explique la signature par le pouvoir des accords de Tamanrasset le 6 janvier 1991. En réalité, l'Etat déliquescant, s'engageait dans une série de représailles qui ne le sauveront pas pourtant du naufrage pourtant prévisible. Les erreurs de Tamanrasset ne résistent pas au changement impressionnant qui intervient avec la chute de Moussa Traoré par coup d'Etat du 26 mars 1991 après un bain de sang.

La chute de Moussa Traoré a produit l'effet inattendu d'avoir exacerbé la rébellion qui renoua avec la violence allant jusqu'à compromettre la toute fragile transition démocratique du Lieutenant colonel Amadou Toumani Touré (ATT). La transition, consciente de ses limites financières et économiques à poursuivre une guerre d'usure entame de nouvelles négociations en portant la question touarègue dans le débat public. La personnalité de ATT a été déterminante dans cette période de tous les dangers pour le Mali.

Le Pacte National ou le compromis introuvable

Mal préparés, les accords de Tamanrasset montrent leurs limites avec la reprise des affrontements. Parmi les causes de son échec, on peut évoquer les réserves de la hiérarchie militaire préoccupée par le risque de délitement du pouvoir et soucieuse de ses intérêts clientélistes dans le pays. Cette situation est aggravée par les luttes factionnelles au sein de la rébellion autour des clauses de

¹⁶ Diarrah Cheick Oumar, « le défi démocratique au Mali », Harmattan, 1996.

l'accord. La Conférence Nationale souveraine, tenue du 31 juillet au 15 Août 1991 a pris la gravité de la situation en préconisant une Conférence Spéciale sur le Nord. Les contradictions internes entre l'Etat et la rébellion sur les termes même de Tamanrasset n'ont pas trouvé de solution concrète et immédiate surtout que son financement reposait sur une aide internationale qui n'est pas venue à temps. Les nouvelles autorités gouvernementales de la Transition ont considéré les accords de Tamanrasset comme un simple accord de cessez-le-feu et ont cherché à dissimuler les velléités sécessionnistes des mouvements dans la mise sur pied d'un ambitieux programme de décentralisation. Pour la rébellion, représentée par le MPA (mouvement populaire de l'Azawad) et le FIAA (front islamique arabe de l'Azawad), Tamanrasset accordait l'autonomie aux régions Nord, à savoir Tombouctou, Gao et Kidal. Cette dernière, de création récente n'est pas parvenue à contenir les revendications des mouvements attirés par une autonomie locale dont ils pourraient tirer des prébendes et une capacité de distribution. Les clauses de Tamanrasset étaient difficilement réalisables comparées au manque criard de ressources de l'Etat malien à cette époque. Les autorités de transition, malgré leur bonne foi évidente avec les débuts d'exécution « marqués par la libération de part et d'autres de prisonniers et l'évacuation de quelques postes militaires » se crispent sur des questions de souveraineté. Le budget d'investissement dont 47% devrait être alloué aux régions du Nord n'a pas pu se prolonger, le gouvernement jugeant prioritaires certains dossiers urgents à Bamako (école, retour de l'armée dans les casernes, et encadrements des libertés par la restauration de l'autorité de l'Etat). Tamanrasset a montré aussi les faiblesses des mouvements touareg et leurs motivations réelles. Il a creusé les divergences entre les responsables de la rébellion sur le partage des dividendes de la paix. La multiplication des dissidences par l'apparition de nouveaux fronts a compliqué la situation et le gouvernement est débordé d'où son appel à l'international pour désamorcer la crise dont les répercussions sont désormais sous régionales.

En se fragmentant, les mouvements rebelles se sont repliés sur leurs appartenances tribales, ethniques ou de classes sociales. Autrefois confronté à un ou deux mouvements, le gouvernement doit maintenant composer avec au moins cinq mouvements antagonistes aux intérêts opposés. Délégitimée, la rébellion s'est transformée en un énorme gâchis où le banditisme se dispute au pillage de populations ballottées dans l'exode.

Amadou Toumani Touré, conscient de ces difficultés et surtout fort de son origine nordique (Mopti), engage une série de négociations en faisant appel à la solidarité nationale qu'il utilise sans haine ni passion. Pour le président de la transition, il fallait sauver le processus démocratique naissant et préserver

l'autorité de l'Etat, un Etat contesté au Nord et décrédibilisé par l'ampleur du vide crée la révolution du 26 mars au Sud. C'est en pompier qu'il joue la carte de la médiation en faisant appel à deux personnalités influentes dans les milieux touareg, le mauritanien Ahmed Baba Miské et Edgar Pisani. Cette initiative personnelle de ATT est suivie par un pilotage technique autour de Baba Hakhib Haïdara, un poids lourd de la politique malienne originaire de Tombouctou comme délégué général au Nord. Le rapport des médiateurs Miské- Pisani préconise une analyse approfondie de la situation pour le rétablissement de la paix et énumère les obstacles à surmonter. Remis en septembre 1991, il part des remarques préliminaires sur les revendications identitaires en les situant dans un contexte post guerre froide en Afrique. Pour les solutions suggérées, le rapport propose une solution consensuelle autour de l'unité dans la diversité ce qui n'est pas une nouveauté.

Cette médiation a tout de même permis au Mali de peaufiner sa stratégie de communication sur le conflit, sa diplomatie n'ayant pas réussi à limiter la désinformation d'un lobby pro-Touareg actif en Europe et dans le monde arabe, voire dans les pays voisins. Il a réconforté les autorités dans leur stratégie de résolution du problème permis par le dialogue à condition que celui-ci n'entame pas son intégrité territoriale. Le rapport Miské-Pisani a eu le mérite de créer une confiance entre les parties, esquisser des pistes pour la mise en place des institutions politico-administratives et militaires capables de stabiliser ces acquis et définir un projet concret de développement.

Parallèlement, le mémorandum Baba Hakhib analyse le problème dans le même sens. Il installe d'emblée des garde-fous autour de la stratégie de négociation en précisant ce qui est négociable de ce qui ne l'est pas. Il se focalise son attention sur les domaines où un consensus se pose (unité nationale, intégrité territoriale, reconnaissance de la dignité de chaque communauté, démantèlement des groupes armés contestant l'autorité de l'Etat, intégration selon des modalités à définir de groupes armés dans l'armée républicaine, la non-démilitarisation des régions Nord et élaboration d'un plan d'urgence humanitaire avec les ONG.) Parmi les mesures sujettes à négociation sont énoncées l'organisation administrative d'une gestion autonome, la mise en œuvre d'un plan de développement des dites régions et la mise en place sous l'autorité de l'Etat de structures permettant de garantir l'application des clauses adoptées. Les deux rapports se rejoignent sur l'aspect géopolitique du conflit et préconisent l'activation de certaines actions diplomatiques envers les voisins. La médiation algérienne est jugée nécessaire et utile, un appel est lancé au Maroc et aux voisins pour leur soutien. La France aussi

est sollicitée par la Transition qui a multiplié à son égard des signes de bonne volonté et de transparence dans le domaine des droits de l'Homme.

Toute cette armada de négociations n'est pas parvenue à arrêter le conflit, les affrontements se poursuivant entre les populations civiles prises entre deux feux. Malgré l'aide sans cesse réitérée des autorités, certains Etats sont restés peu disposés à s'engager aux côtés du pouvoir malien pour empêcher la dissémination de la violence. Ont été évoqués des agissements du Burkina Faso aux côtés de l'ARLA (armée révolutionnaire de libération de l'Azawad) ou des sympathies du FIAA (front islamique arabe de l'Azawad) auprès de la Mauritanie. De tous ses voisins, seule l'Algérie a semblé conserver une position ferme de soutien du Mali. Vu la porosité de ses frontières avec le pays, s'est développée toute une activité para-diplomatique génératrice de revenus entre les mouvements et leurs voisinages immédiats. La région de Gorom-Gorom au Burkina aurait servi à couvrir la retraite de certains chefs rebelles traqués par l'armée malienne ou la zone de Bassikounou en Mauritanie jouxtant la région de Léré très affectée par le conflit.

Toutes ces péripéties ne découragent pas la volonté du gouvernement malien qui poursuit les négociations avec la rébellion. Selon Cheick Oumar Diarra, ces réunions avaient pour objectif de dégager un consensus national sur la question touarègue. Après la réunion technique de Ségou du 25-27 novembre 1991, interviennent d'autres rencontres comme la Conférence spéciale de Mopti du 16-18 décembre 1991 qui jette les bases du processus de réconciliation. Pour la première fois, le gouvernement venait de parvenir à réunir autour d'une même table les représentants des quatre mouvements.¹⁷ Le régime prend les soins d'inviter de manière symbolique un comité de sages comprenant des personnalités respectées par la rébellion et influentes dans leurs régions respectives.¹⁸ La conférence de Mopti, en privilégiant des dynamiques internes et en jouant sur les valeurs traditionnelles de cohésion sociale a réussi à dissiper les malentendus. Elle a pu obtenir un consensus sur l'unité nationale et la reconnaissance par les autorités des bavures de l'armée. Cet élan de négociation est poursuivi avec la rencontre entre Baba Haxhib, Ag Erlaf, Cheick Oumar Diarra avec Ibrahim Litny à Paris, ce dernier considéré comme l'un des doctrinaires de la rébellion n'ayant pas pu se rendre à Mopti.

Oscillant entre dynamiques interne et externe, les négociations marathons débouchent sur le Pacte National. Ses contours se sont dessinés progressivement au gré des efforts fournis par les nouvelles autorités et par des personnalités de la société civile désormais impliquées dans le processus de sortie de crise. Reste à

¹⁷ Il s'agit entre autre de l'ARLA par Sidi Mohamed Ag Ichasse, du MPA par Cheick Ag Baye, le FIAA par Sidi Mohamed Ould Zahabi et le FPLA par Aghatam Ag Alhassane.

¹⁸ Ce comité comprenait Limam Chaffi, Agnheira et Omrani Ag Sidi Mohamed.

gérer la place de la médiation algérienne soucieuse de s'affirmer face à une intervention de plus en plus forte de la France. La première rencontre d'Alger des 29 et 30 décembre voit cette volonté algérienne de garder le monopole de la médiation affirmée. D'autres rencontres interviennent à Alger¹⁹ entre le 22 janvier et le 15 mars 1992 pour peaufiner l'accord de paix. Lors de ces rencontres sont recommandées la mise en place d'une commission d'enquête indépendante sur les atrocités commises par les deux parties. Entre temps, la rébellion s'est restructuré en MFUA (Mouvement et front unifiés de l'Azawad) et finalement Alger III débouche sur la signature du Pacte National dont elle assure sa rédaction avant la cérémonie de signature en grande pompe à Bamako le 11 avril 1992 devant un parterre de personnalités internationales.

Les limites du Pacte National et les tâtonnements vers la paix

Conclu après un long travail de discussion et négociations ardues, le Pacte National a suscité un immense espoir pour les populations du Nord et du Mali tout entier. Le nouveau gouvernement de Konaré qui hérite du dossier souhaite au plus vite dénouer cette crise. Il introduit par la volonté des acteurs et les efforts déployés, une nouvelle façon de voir les crises identitaires qui apparaissent ça et là sur le continent. D'un point de vue formel le document comporte quatre parties : les dispositions relatives à l'arrêt des hostilités, le dispositif institutionnel, économique et le calendrier de mise en œuvre. Parmi toutes ces dispositions, le volet institutionnel semble plus favorable à une quête réelle de retour à la paix en instituant la décentralisation. Celle-ci prévoit des assemblées régionales élues et des conseils dont les compétences sont méticuleusement précisées. Parmi celles-ci, l'organisation de la vie communautaire urbaine et rurale, la définition et la promotion de programme de développement économique, social et culturel... Quant au dispositif économique, il prévoyait un plan spécial de développement sur dix ans et la création d'un fonds de développement et de réinsertion grâce à un régime fiscal incitatif. Ce dispositif est complété par un fonds d'assistance et d'indemnisation des victimes civiles et militaires des deux parties. Il a été prévu la création d'un poste de commissaire au Nord, d'un organe de rapatriement des réfugiés et de la mise sur pied d'une unité spéciale au sein de l'armée.

L'originalité du Pacte National par rapport à Tamanrasset, c'est qu'il intervient dans un contexte de libéralisation politique. Même s'il réfute un fédéralisme étroit, il laisse « préfigurer des évolutions intéressantes sur la

¹⁹ Notamment Alger I (du 22-24 janvier 1992), Alger II (15-19 février 1992), Alger III (15-25 mars 1992).

territorialité »²⁰ En prenant en compte la spécificité du monde touareg, il dégage « une forme de régionalisation à différentes échelles du niveau local au niveau régional et au même au niveau sahélo-transnational »²¹. Certaines dispositions comme l'article 32 précisent les compétences de ces assemblées font une légère entorse à la souveraineté lorsqu'il élargit leurs compétences à « l'animation et la promotion du développement transfrontalier avec les pays voisins »²² Longuement débattu, il couronne les efforts du gouvernement qui en profite pour engager un ambitieux plan de décentralisation administrative. L'idée de décentraliser pour désamorcer des crises était un moyen pour le pouvoir central de se concentrer sur ses attributs régaliens et sa reculade face aux diverses pressions sociales a été perçue comme une avancée. Cependant, la décentralisation ne comporte pas que des avantages. Sans un encadrement rationnel, et surtout des moyens, elle risque d'être superficielle en ne faisant que déplacer les problèmes. Surtout que ce désengagement correspond à un contexte international dominé par les conditionnalités des institutions de Brettons Wood dont les remontrances face aux bureaucraties africaines sont connues.

L'Etat s'est engagé en comptant sur l'aide internationale pour l'application du Pacte. L'engouement international pour la décentralisation n'est-elle pas cette énième formule dont les institutions internationales inondent les pays africains pauvres et incapables de leur opposer la moindre réserve ? S'il est trop tôt pour établir un bilan de la décentralisation malienne, il est évident qu'elle a permis à l'Etat de recouvrer ses pouvoirs régaliens et à mieux aiguïser son discours national. L'apparition de multiples associations communautaires, de radios libres, de journaux indépendants montre l'engagement du Mali dans un processus démocratique qui s'est ajusté aux crises routinières d'Etat aux ressources limitées. La démocratisation est même devenue une ressource pour le gouvernement de Konaré dont la diplomatie s'est repositionnée autour de ce nouveau filon.²³

Le pacte national est un accord classique se poursuivant dans la même lignée que les accords de Tamanrasset devenus caducs. Il cristallise toutes les craintes du gouvernement, un gouvernement lassé par la persistance de l'insécurité et fragilisé par une guerre coûteuse menaçant sa timide démocratisation. Dans un contexte international peu favorable aux aides massives en faveur d'une reconstruction, et des clauses de l'accord, se pose très vite pour l'Etat le problème

²⁰ Robert Baduel, op.cit p.69

²¹ ibidem.

²² En réalité l'article plus explicite stipule : « Dans le respect de la souveraineté nationale, et des engagements de l'Etat, l'Assemblée régionale a compétence pour promouvoir une politique de développement transfrontalier et un programme de coopération et d'échanges avec des institutions similaires des pays voisins ».

²³ Voir Sidibé Ibrahima Baba : « Le remodelage de la politique étrangère du Mali autour de la démocratie et des droits de l'Homme », Politique Africaine2000, Khartala.

des moyens. Les mouvements rebelles, forts de leur reconnaissance internationale, devenus des acteurs de poids sur l'échiquier politique national, n'ont pas entendu les déclarations rassurantes du pouvoir sur sa volonté à respecter le Pacte. Ce dernier vole en éclat dans la confusion entre les mouvements qui entrent en confrontation allant jusqu'à provoquer une guerre dans la guerre. Marginalisés et minés de divisions internes en tout genre, les MFUA ne parviennent pas à maintenir leur cohésion en vue de la finalisation du Pacte National. Pour Cheick Oumar Diarra, les difficultés internes propres à la rébellion sont liées « à la nature complexe de la contexture des MFUA qui ne disposent pas d'une stratégie claire quant à leur propre devenir et qui mesurent très mal les problèmes liés à la gestion d'un Etat démuné des prérogatives classiques de la puissance publique. » Mais cette débâcle interne n'a-t-elle pas été prévue dans la stratégie phagocytaire du gouvernement par le maniement de la vieille tactique du diviser pour régner ?

L'exacerbation des dissidences explique les craintes de certains chefs de guerre à contrôler les privilèges liés à leur statut une fois la paix installée, a été déterminante dans le retour de l'anarchie. La crispation qui en découle entre les responsables de la rébellion alimente les affrontements pour contrôler les ressources d'une paix précaire. Or ces ressources ont commencé à fondre très vite sans que ni le gouvernement, ni les bailleurs de fonds viennent combler. L'enjeu du conflit se déplace en se fixant autour de son degré de fidélité au pacte national, certains mouvements comme le MPA, plus structuré et réellement influent dans l'Adrar des Ifoghas s'étant d'emblée rangé aux côtés du gouvernement. L'alignement du MPA sur la position du pouvoir se concrétise par une collaboration qui aggrave la situation sécuritaire de la région avec des massacres de populations civiles. La lassitude, la peur des représailles ont plané sur l'incorporation des anciens rebelles dans l'armée régulière. Ces derniers ont amorcé une démobilisation peu préparée et mal vécue par certains qui ont déserté avec leurs armes pour s'adonner aux razzias meurtrières sur les villages sédentaires. L'afflux des réfugiés²⁴ vers les pays voisins entretient un sentiment d'impuissance du gouvernement qui poursuit répression et dialogue en même temps. L'Etat qui avait reposé tout ou la quasi-totalité du financement des clauses du pacte sur l'aide internationale, s'est retrouvé incapable de mobiliser la communauté internationale. Les rares et timides promesses tenues se sont avérées insuffisantes pour résorber l'immense attente des populations du septentrion malien. Résultat, tous les délais sont faussés et le volet intégration des anciens rebelles a failli déclencher une

²⁴ Selon les estimations de l'Oxfam Belgique, ils sont plus de 70 000 en Mauritanie, 50 000 au Burkina et 100 000 en Algérie, in le Monde diplomatique, Avril, 1995.

tension au sommet de la hiérarchie militaire, au point de planer le spectre d'un coup de force.

Toutefois, malgré les difficultés, le gouvernement a réussi à intégrer en février 1993, 640 combattants des MFUA au sein de l'armée de terre. Celle-ci a aussi profité de cette situation pour demander une amélioration de ses conditions matérielles. Ainsi, « Sur les dix unités spéciales prévues, seules trois à Bourem, Menaka et Léré ont pu être mise en place, faute de ressources financières. Ces unités ont fonctionné jusqu'aux incidents de Menaka où les combattants intégrés tirèrent sur leurs camarades de l'armée régulière. »

Devant l'escalade de la violence provoquée par l'abandon par l'Etat de zones entières sans autorité identifiable, le conflit prend une tournure alarmante avec la création du mouvement patriotique *Ganda Koy* (MPGK) en juillet 1994 après l'attaque de Bamba²⁵. Cette organisation créée par une poignée de sous officiers Sonhaï déserteurs s'est donnée pour objectif de sécuriser les populations sédentaires du rivage du fleuve Niger excédées par les attaques rebelles. La dénomination de son sigle explique tout son programme : il désigne étymologiquement les propriétaires de la terre, s'inspire des mêmes stratégies de légitimation pour devenir un partenaire incontournable dans la recherche d'une solution à la crise. Les dirigeants de *Ganda Koy* ont mis sur pied en un laps de temps relativement bref, une redoutable milice d'autodéfense autour de la boucle du Niger de Goundam à Labezzanga. De manière souple, il a réussi à quadriller la région avec des moyens modestes même si certains voyaient le mouvement comme une émanation officieuse de l'Etat ou bénéficiant de soutiens importants dans la sous-région²⁶. En se plongeant dans les répertoires guerriers de Sonni Ali Ber, le fondateur de l'empire Songhaï, les nationalistes de *Ganda Koy* ont voulu mettre l'Etat et les rebelles devant leurs responsabilités, à savoir arrêter la violence dont les sédentaires sont les principales victimes.

Dans ces conditions, il représentait au début de sa création, un réel danger pour l'Etat. En déplaçant les données du problème en affrontement interracial, le MPGK a cherché à dénaturer la substance même de la rébellion. Il avait plus de liberté à attaquer le discours des groupes rebelles en utilisant la même arme qu'eux, à savoir la propagande. Les idées extrémistes de *Ganda Koy* pouvaient être dangereuses pour le discours national malien déjà malmené par le soulèvement des Touareg. Les « maîtres de la terre » prônaient un discours d'élimination

²⁵ Petite localité au bord du Niger entre Tombouctou et Bourem.

²⁶ Nos enquêtes à Tombouctou auprès de certains démobilisés du mouvement corroborent plutôt un soutien important du mouvement venant du Ghana. Selon des rumeurs, le mouvement aurait eu des largesses de Jerry Rawlings en termes d'aides logistiques et de conseillers militaires. Cependant, un soutien massif des personnalités influentes de la diaspora malienne du Ghana autour de la communauté Sonhaï semble plus pertinent.

systematique des populations nomades maliennes qui se retrouveraient déchués de leur nationalité. Ses tracts stigmatisaient des « peuplades errantes, sans patrie, sans Etat venues du désert en tribus minuscules »²⁷ Sont déterrées dans la frénésie nationaliste, les vieilles rivalités entre nomades et sédentaires chacun utilisant l'histoire pour marginaliser ou diaboliser l'autre. L'émergence de Ganda Koy a terriblement affecté le système social touareg. En effet, avec une organisation pyramidale entre nobles et anciens esclaves, les rapports verticaux sont bouleversés avec l'adhésion en masse des Bellah, esclaves affranchis dans le mouvement nationaliste noir. Anciens esclaves des Touareg, beaucoup de Bellah ont profité de cette situation pour s'émanciper définitivement de leurs anciens maîtres et ainsi rompre des siècles d'allégeance tacite en affichant leur négritude. Certains mouvements comme le FIAA de Zahabi leur faisaient sa cible privilégiée. Mis sur pied pour palier aux carences de l'Etat et de son armée, le MPGK s'est très vite construit une légitimité impressionnante dans toute la boucle du Niger. Il aurait pu se retourner contre le pouvoir central qui avait des craintes fortes si les intentions de leaders du mouvement venaient à changer. L'irruption d'un mouvement nationaliste noir contrôlé par les Songhai, l'ethnie dominante au Nord bouleverse l'idéal national malien. C'est ce qui explique la réaction particulière de l'Etat malien face à un conflit qui prend des tournures ethniques et racistes. Après avoir tenté de le neutraliser, il finit par composer avec lui dans un triptyque avec le MPA de Iyad Ag Ali resté fidèle au pacte et au gouvernement de I.B. Keita.

Le rôle joué par le MPGK a été décisif dans le règlement du conflit. Au moment où le mouvement est à son apogée, le leader du Mouvement le capitaine Abdoulaye Maïga n'a pas hésité pas à le dissoudre pour réintégrer l'armée dès que les hostilités sont arrêtées. Par son action il a montré son patriotisme et son attachement aux règles démocratiques de son pays.

Avec la rencontre de Tombouctou du 27 mars 1996 s'achève le problème touareg avec la réconciliation des protagonistes et la destruction symbolique de 3000 armes de guerre. Traversé par ce que Jean François Bayart appelle la zone de tectonique des plaques civilisationnelles, « cette bande d'instabilité qui part de la Mauritanie à la Somalie », le conflit a menacé le processus de démocratisation du pays.

Certes le retournement de la perception internationale du conflit, (avec le mythe du touareg éternel seigneur épris de liberté) a joué favorablement dans le dénouement de la crise, il n'en demeure pas moins lié aux agissements de certains

²⁷ In La Voix du Nord, N°1 selon ce journal « les rebelles, bandits armés sont des racistes, des esclavagistes...Le banditisme est l'état normal d'un Tamasheq. Ils sont un corps étranger dans le tissu social. » in Le Monde diplomatique avril 1995, « Nouvel enlèvement des espoirs de paix dans le conflit oublié des Touareg au Mali », p.30-31.

acteurs locaux. Cette nouvelle donne replace le rôle de l'Etat qui est relégitimé grâce à sa stratégie de négociation par le dialogue. Parallèlement, la situation matérielle de la rébellion s'est dégradée, son discours sclérosé face au ralliement des principaux mouvements de la rébellion. Affaiblis, coupés du rivage du fleuve par *Ganda Koy*, pauvre de tout soutien extérieur, le problème touareg malien s'essouffle de lui-même, les mouvements se bornant à négocier avec un gouvernement épuisé, leur sortie du gouffre qui n'était pas loin de se refermer sur eux. Seul le FIAA comptant quelques soutiens dans la bourgeoisie arabe des pays du Golfe Persique a continué à guerroyer quelques temps avant sa capitulation avec la fuite de son leader Zahabi à l'étranger.

Par un hasard de l'histoire, c'est du territoire libyen d'où étaient partis les premiers Ishumar, c'est-à-dire la rébellion que le leader du FIAA, en réfugié politique déclare la fin des attaques contre l'Etat malien, un Etat dont il se dit prêt à œuvrer pour la construction avec tous ses fils réconciliés.

Les enseignements à tirer pour d'autres crises africaines

Les difficultés de l'Etat malien à restaurer la sécurité face à la rébellion du Nord ont soulevé beaucoup de problématiques intéressantes liées aux questions de sécurité. Au regard de certaines situations sécuritaires du continent africain secoué par les conséquences néfastes de la mondialisation, il a concentré toutes les carences de l'Etat africain, incapable de contrôler ses frontières. L'exemple malien cristallise toutes les carences de l'Etat et la faillite de ses entrepreneurs politiques. Ces derniers se sont remarqués par leur incapacité à trouver une lecture cohérente à une crise aux relents multiples (identitaire, régionale, écologique, internationale...) Mais comme toute crise, elle a permis au Mali de mesurer le sens national de ses populations et d'apprécier une gestion consensuelle au niveau de ses élites politiques. La classe politique malienne a relativement bien réagi à la crise en faisant bloc autour du président et de sa stratégie de dialogue tout azimut.

En rattachant le problème touareg comme une réponse au manque de démocratie et de liberté, les élites politiques ont essayé d'élargir la question en la situant autour de la question de la gouvernance et la gestion efficace des ressources de l'Etat. Dans une situation aussi tendue, la volonté présidentielle a été maintenue et le contexte de démocratisation a permis aux élites de faire descendre le problème dans la rue. Avec l'apparition d'une opinion publique tant nationale qu'internationale, les autorités ont essayé de leur montrer sa bonne foi à trouver une solution juste et équilibrée pour toutes les parties. Sans doute, c'est dans ce sens que le processus démocratique a été une chance pour le Mali. Les

mouvements touareg ont été très vite associés dès la Conférence Nationale, au processus en cours. Celle-ci les a reconnus et même légitimés comme étant une des forces démocratiques ayant contribué à la chute de la dictature de Moussa Traoré. En ouvrant des espaces de dialogue évoqués précédemment par les négociations diplomatiques éreintantes, les dirigeants maliens ont réussi à contenir un conflit promis à une fâcheuse dissémination. Le processus démocratique a permis aussi à l'armée de revoir certaines de ses conceptions sécuritaires datant de l'époque soviétique et de s'adapter à la guérilla. Désormais sous contrôle du pouvoir politique, elle a limité ses bavures et s'est préoccupée à maîtriser ses éléments incontrôlés. Si bien que vers la fin du conflit elle s'était très professionnalisée en s'adaptant à un terrain complexe vaste de plus de 800.000 kilomètres carrés. La hiérarchie, réticente voire inquiète du risque de partition du pays a résisté à la pression des autorités politiques avant de se résigner à accepter le fait accompli à savoir « l'incontournabilité » de la solution pacifique par la négociation. Elle a amorcé une profonde mutation de cette crise malgré les déboires et les risques de la voir revenir au pouvoir à certains moments. Traumatisée par le renversement de Moussa Traoré par une mobilisation extraordinaire du petit peuple de Bamako, elle n'a pas voulu se prendre sur le dos une société civile alerte, une presse libre difficile à intimider quant il s'agit des acquis démocratiques.

La fin du conflit touareg a revêtu une dimension symbolique avec la cérémonie de la flamme de la paix de Tombouctou du 27 mars 1996. En reconnaissant la pluralité des maliens et en même temps les liens de sang entre toutes ses communautés ethniques, le pouvoir de Konaré a favorisé une réconciliation sincère entre les parties. Même au plus fort de la crise, l'Etat s'est efforcé à protéger ses agents touareg en les maintenant en activité et en les rassurant de son soutien. La forte implication de Konaré et son approche idéaliste du problème à partir de la longue tradition historique du Mali a aussi été déterminante dans la résolution du problème.

Résultat, en dépit de la modicité de ses moyens, les institutions de l'Etat ont continué à fonctionner tant bien que mal et la rébellion n'est parvenue à prendre aucune ville ou bourgade importante. C'est sur le modèle de la commission vérité et réconciliation sud africaine initiée par Desmond Tutu que le président Konaré a bâti l'idée d'une flamme de la paix dans la ville de Tombouctou, symbole de brassage entre « les apports féconds des civilisations de l'espace sahélo-saharien et soudanais. »²⁸ La cérémonie de destruction par le feu des armes de

²⁸ Discours de Ibrahim Boubacar Keita, premier ministre malien prononcé à la rencontre de Tombouctou.

guerre, s'est déroulée devant une pléiade de dirigeants importants dont John Jerry Rawlings, président du Ghana, représentant la CEDEAO et Frédéric Mayor secrétaire général de l'UNESCO. Il est évident que la gestion consensuelle a été favorisée par la démocratisation en cours et l'ouverture qu'il imposât aux élites. Elles sont d'ailleurs parvenues à gagner la paix que grâce à cette dynamique intrinsèque avec laquelle le pays a renoué autour d'une tradition de cohabitation séculaire. Le Mali a ainsi acquis une solide expérience dans la gestion consensuelle des conflits communautaires par un savant dosage entre société civile, l'Etat et les bonnes volontés internationales.

La sortie de crise a été gérée par l'Etat et le HCR (haut commissariat aux réfugiés). Ce dernier a même été obligé de fermer ses représentations dans les poches les plus chaudes du conflit quelque temps après la fin des hostilités, signe que la paix est devenue définitive. Plusieurs conventions tripartites ont été signées entre le Mali, l'organisation humanitaire et les pays voisins pour organiser le rapatriement des réfugiés. Entre temps, beaucoup de populations ont regagné par leurs propres moyens, leurs communes respectives lassées du racket et des brimades dans les camps de Bassikounou en Mauritanie ou du Sud algérien. Les villes du Nord ont retrouvé leur mixité historique et les activités commerciales ont repris dopées par les projets de développement tant nationaux qu'internationaux. L'insécurité est maîtrisée même si persiste un banditisme sporadique surtout dans l'Adrar des Ifoghas frontalière de l'Algérie.²⁹

L'expérience malienne de la gestion du conflit touareg aurait pu éviter certaines épreuves à des situations voisines (Sierra Léone, Liberia ou plus récemment Côte d'Ivoire) même si chaque Etat a sa trajectoire spécifique. Par ses aspects communautaires et géopolitiques, le conflit touareg dégagait quelques éléments de rapprochements avec certaines situations conflictuelles de la sous région.

La situation en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 avec l'apparition du mouvement patriotique de Côte d'Ivoire MPCl et la division de fait du pays aurait pu être circonscrit si les autorités ivoiriennes s'étaient inspirées de l'expérience malienne dans son septentrion. Mais au lieu de chercher rapidement à nouer le dialogue, Laurent Gbagbo s'est lancé dans une diatribe guerrière que son armée ne pouvait honorer. Le rôle des élites ivoiriennes dans l'exacerbation de la tension autour de la question nationale pouvait trouver des éléments de

²⁹ Le Mali a réussi à libérer les otages allemands détenus par le GSPC, groupe islamiste algérien salafiste par la négociation là où l'Algérie et sa solution militaire a été contre-productive. Déplacé sur le territoire malien cette crise a été un moyen pour les autorités maliennes d'expérimenter leur approche sécuritaire dans l'espace saharien. Le négociateur malien a été par ailleurs Iyad Ag Ali, ancien chef rebelle touareg appuyé par les notabilités de la région de Kidal.

comparaison avec l'exemple malien où les combattants Touareg ont été reconnus dans leur nationalité même si certains avaient quitté le pays depuis leur enfance. Leur intégration dans l'armée, malgré les réticences de certains officiers a été appuyée par le pouvoir dans l'intérêt supérieur de la nation. Les autorités religieuses au Mali avaient un discours unanime sur la question et on se rappelle les déclarations de l'imam de Djingareiber³⁰ dénonçant le pillage des boutiques des Touareg par la population sédentaire après l'échec d'une tentative d'attaque de la ville de Tombouctou.

Ensuite, vient la comparaison entre les textes du Pacte National et celui de Marcoussis. Les deux textes sont des accords politiques à contenu juridique (Gaudusson, été 2003), donc demandent beaucoup de finesse et de bonne volonté de la part des autorités politiques dans leur application. Au Mali, le pouvoir en avait fait son étendard et l'a utilisé jusqu'au bout pour marginaliser les groupes armés qui s'en s'étaient désolidarisés (FIAA, ARLA etc.). En Côte d'Ivoire, aussi bien le pouvoir que les forces nouvelles instrumentalisent le texte de Marcoussis. Ce qui ne favorise pas le travail de la commission de suivie du professeur Tovoedjéré coincé entre fourvoiements des deux camps³¹. Parallèlement, les logiques instrumentales en œuvre ne rassurent pas les voisins que le pouvoir ivoirien a, de manière maladroite, stigmatisé. Alors que Bamako a redoublé de courage pour associer ses voisins à son approche sécuritaire du conflit tout en continuant à agir sur le plan interne avec la commission de suivie du Pacte National de Baba Hakhib Touré, personnalité neutre et influente de l'échiquier politique malien. Il s'est ensuite appuyé sur un partenaire solide, l'Algérie pour continuer à investir dans la paix. A contrario, la Côte d'Ivoire actuelle n'a pas pu bénéficier d'un tel soutien de son voisinage qu'elle a enfermé dans une stratégie du complot. Ses entrepreneurs politiques ont été incapables de cerner les relents internes de la crise avant ses rebondissements internationaux.

Autre différence de taille entre les deux accords, c'est le lieu de leur signature. Le Mali, considérant le problème touareg comme un problème d'abord interne a préféré que l'accord soit paraphé à Bamako, ce qui lui donne un caractère solennel à l'égard de toutes les parties. Ce choix est écarté dans l'accord de Marcoussis, devenue le symbole de l'incapacité de la CEDEAO (organisation des Etats d'Afrique de l'Ouest), et des différentes médiations des pays voisins (Sénégal, Togo, Mali) à trouver une solution acceptable pour tous. Les accords de Marcoussis résultent dans ces conditions, de la volonté de la France d'imposer la paix aux

³⁰ Grande Mosquée de Tombouctou construite au XIII^e siècle par l'empereur du Mali Kankou Moussa. L'une des plus hautes autorités religieuses du Mali.

³¹ Le professeur Tovoedjéré a fini par démissionner par la suite avec la recrudescence de la crise. Actuellement les parties ivoiriennes viennent de signer un accord sous la médiation sud africaine.

parties et de contenir la crise qui menace ses intérêts importants en Côte d'Ivoire. C'est ce qui explique les frictions autour de cet accord dont les dispositions auraient du mal à s'appliquer sans l'interposition de l'armée française avec l'Opération Licorne. Reste que la situation « de paix armée » (Doyle) n'arrange pas la Côte d'Ivoire ni ses voisins dépendants de son port et de son potentiel économique.

Quant au Niger, confronté aux mêmes difficultés que le Mali, il a utilisé les mêmes méthodes pour parvenir à une solution négociée avec la rébellion touarègue de l'Air en combinant diplomatie et fermeté. Ce pays voisin s'est même inspiré de l'exemple malien de la flamme de la paix.

La Sierra Léone, autre pays déchiré par un conflit meurtrier, essaye à sa façon de s'inspirer des modèles maliens et sud africains pour sortir de la guerre civile. Ahmed Tejan Kabah a bénéficié, par ses liens d'amitié avec le président Konaré de cette conception de voir les conflits identitaires à partir des éléments du conflit touareg malien. Son pays, de même que le Liberia abrite des contingents maliens dans le cadre des missions de paix dans le cadre de l'ECOMOG ou des Nations Unies.

Confrontés de plus en plus aux pesanteurs d'une mondialisation synonyme pour l'Afrique de marginalisation accrue, les Etats africains doivent innover dans leur approche sécuritaire ou basculer dans la criminalisation du pouvoir comme on le voit dans les pays comme la Somalie. La libéralisation politique, l'explosion des libertés n'a pas été suivie d'un renforcement des pouvoirs régaliens de l'Etat qui s'est vu contesté dans ses attributions traditionnelles, celle du monopole de la violence légitime (Weber). Par le truchement d'une décompression autoritaire (Bayart), et d'une décentralisation ambitieuse, le Mali est parvenu à trouver une solution au problème touareg en élargissant les bases historiques de son Etat relégitimé avec sa reconnaissance de la diversité humaine du pays.

Dans un continent où en 2003, 20% de la population et quinze pays (Gaudusson, été 2003) sont concernés par ces nouvelles formes de guerre « sans qu'il ait nécessairement ni vainqueurs, ni vaincus », il devient urgent pour les Etats africains de sécréter des mécanismes intrinsèques de règlements des conflits. A cet égard « la démocratie est la forme de gouvernement qui limite les conflits à la condition de ne pas la réduire au multipartisme ou à la liberté de la presse. »(Gaudusson : p123). Seule la poursuite de l'institutionnalisation du pouvoir, et l'élargissement de la participation politique des différentes composantes des sociétés pourra éviter le délitement progressif des Etats du continent.

En réussissant, certes avec beaucoup de tâtonnements, à désamorcer la question touarègue, le Mali s'est forgé une expérience exceptionnelle dans la promotion de la paix. A l'heure de l'afro-pessimisme et des discours fétichisés sur

les affres de la mondialisation, le pays a montré, au cœur du continent que les solutions aux crises de sociétés ne peuvent se trouver que dans les valeurs et les tréfonds de l'histoire des peuples africains concernés. Et le Mali ne s'est pas trompé en cherchant à se positionner autour de cette problématique dans le perfectionnement de son outil diplomatique. Amadou Toumani Touré, élu en juin 2002 semble incarner cette nouvelle politique étrangère fort de ses multiples expériences au service de la paix sur les points chauds du continent (Centrafrique, Burundi...).

Ibrahima Baba Hallassi

Sidibé

Bibliographie :

Baduel Robert, « *Le territoire d'Etat entre imposition et subversion, exemples sahélo-sahariens* », in *l'International sans territoire*, Harmattan, 1996.

Banégas Richard et Losch B. « *La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion* », Politique africaine, novembre 2002.

Bayart J. François, Hibou Béatrice et Stéphane Ellis « *La criminalisation de l'Etat en Afrique* », Bruxelles, Complexe, 1997.

Bourgeot André « *les sociétés touarègues, nomadisme, identité, résistances* », Khartala, 1995.

Bratton M, et Van de Walle : « *Neopatrimonial regimes and political Transitions in Africa* », *World politics*, 46 (4), p453-489.

Chaingneau P. « *Géopolitique des conflits africains* », *Géopolitique africaine*, 407-8, été automne 2002, p83-96.

Clapham C. « *african guerrillas* », Oxford, James Currey, 2000.

Diarrh Cheick Oumar « *Le défi démocratique au Mali* » Harmattan, 1996.

Dobry Michel « *sociologie des crises politiques* », Paris, Presse FNSP, 1992

Doyle Michael « *Kant, liberal legacies and foreign affairs* », in *philosophy and public affair*, part I vol.12 n°3, été 1983, p205-235, part II vol 12 n°4 automne 1983, p 323-353.

Dubois de Gaudusson Jean « *l'accord de Linas- Marcoussis du 24 janvier 2003, mise en perspective historique* », in *Afrique contemporaine* n°206 été 2003, dossier Côte d'Ivoire.

Fay C : « *la démocratie au Mali ou le pouvoir en pâture* » *Cahier d'Etudes africaines*, 35, 1995, p19-54.

Habermas Jurgen « *La paix perpétuelle, le bicentenaire d'une idée kantienne* », Paris, le Cerf, 1996.

Kant Emmanuel « *Projet de paix perpétuelle* », Paris, Hâtier, 1998.

Laremont R. « *The causes of war and the consequences of peace keeping in Africa* », Londres, Henemann, 2002.

« Livre Blanc sur le problème du Nord du Mali » Bamako, décembre 1994, imprimerie Lino, 185 pages.

Ohlson T. et Stedman S.J. « *The New is not yet born. Conflict Resolution in Southern Africa* », Washington DC, the Brookings institution, 1994, 322p

Peterson D. « Debunking Ten Myths About democracy in Africa », *The Washington Quartely*, 17, été, p.129-141

Sidibé Ibrahima Baba « *Le remodelage de la politique étrangère du Mali autour de la démocratie et des droits de l'homme* », *Politique africaine*, Khartala 2000.

Skar R.L. et Stege M. « *Finding peace through democracy in sahelian africa* », *Current History*, 1992, 91 (565), mai.

Vengroff R : « *Governance and the transition to democracy, political parties and the party system in Mali* », *the journal of modern african studies*, 31 (4), décembre, 1993, p541-562.



Malí, ex colonia francesa, es una República independiente desde el 20 de junio de 1960 bajo el nombre de Federación de Malí. Situado en el África del Oeste, es un país enclavado; tiene fronteras con Algeria, Burkina Faso, Costa de Marfil, Guinea Conakry, Níger, Senegal (con quién formaba durante un periodo la Federación de Malí hasta el 22 de septiembre de 1960). Su superficie es de 1 240 710 km² (479 246 sq.mi.). Entre 1962 y 1964 los Tuareg, pueblo del, organiza una rebelión. El 19 de noviembre de 1968 los militares hacen un golpe de Estado, un militar gobierna el país. Entre 1974 y 1975 un conflicto opone a Burkina Faso a propósito del trazado de la frontera entre ambos. En octubre-diciembre 1991 hay enfrentamientos entre las fuerzas armadas y la rebelión Tuareg. Acuerdo de paz con los frentes tuareg el 6 de enero de 1991. El mismo año hay agitación política, social y estudiantil (manifestaciones, huelgas...). El 26 de marzo de 1991 un grupo de militares depositan el gobierno militar de 1968. A la diferencia de la década de los sesenta, los golpistas de la década de los noventa tienen asumido el nuevo contexto sociopolítico mundial. Así crean un Consejo de Reconciliación Nacional (CRN) el mismo día del golpe de Estado, el día 30 de marzo se el Comité de Transición para la Salvación del Pueblo (CTSP) después de un acuerdo entre le CRN, las asociaciones y organizaciones que han luchado por la democracia. En abril del mismo año se vota una ley instaurando el multipartismo. El gobierno emprende un proceso democrático que culmina con un referéndum sobre un proyecto de una constitución liberal y la organización de elecciones legislativas y presidenciales, reconocidas limpias por los observadores internacionales. Pero la cuestión Tuareg no se resolvió con el nuevo contexto democrático del país. Hubo enfrentamiento entre rebelión Tuareg y fuerzas gubernamentales de 1994 hasta 1995. Desde 1991, la alternancia al poder político se hace según el marco constitucional adoptado en aquel año. Contrariamente a otros presidentes, el presidente maliense de la transición hacia la democracia rechazó cambiar la constitución para que pueda presentarse en las elecciones más de dos veces. Desde 2002, un nuevo presidente ha sido elegido; el segundo del nuevo régimen político. Con Benín, Malí es el segundo país citado por su transición ejemplar en África en la década de los noventa.